

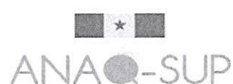
REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(ANAQ-Sup)



**RAPPORT D'EVALUATION
INSTITUTIONNELLE EXTERNE DE
L'ECOLE SUPERIEURE INTERNATIONALE
PRIVEE –ACADEMIE DE SHERBROOKE/DAKAR**

Evaluateurs :

- Pr. El Hadji Samba Ndao SYLLA, Président
- Dr Ely Madiodio FALL, Membre
- M. Ababacar DIENG, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Signature manuscrite de S. N. Sylla

Août 2014

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation Générale	3
1.1 Organisation et fonctionnement	3
1.2-Missions	4
1.3 L'Offre de formation	4
2. Avis sur le rapport Auto-évaluation.....	5
3. Description de la visite.....	6
4. Appréciation au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (analyse des standards).....	7
5. Points forts de l'institution	13
6. Points faibles de l'institution.....	14
7. Appréciations générales.....	14
8. Recommandations à l'institution.....	14
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	14
10. Proposition d'avis	14

Introduction

En application des textes qui la régissent et conformément à ses missions, l'ANAQ-SUP a commis une équipe d'experts composée de M. El hadji Samba Ndao SYLLA (Président), Dr Ely Madiodio FALL (membre) et M. Babacar DIENG (membre) à l'effet de procéder à l'évaluation de la satisfaction des conditions en vue de l'accréditation institutionnelle de l'Ecole supérieure Internationale privée –Académie de Sherbrooke, Sise au 26, VDN, Dakar.

Cette mission a eu lieu le 8 juillet 2014.

L'objet de ce présent rapport est d'en rendre compte à travers les points qui suivent.

1. Présentation Générale

1.1 Organisation et fonctionnement

Sur autorisation du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur (réf. 143 MESR/DGES/DESP/DSQ, du 27/12/2012) et du Ministère en charge de la Formation professionnelle (005795 MFPA/SG/DFP, du 23/04/13), l'Académie de Sherbrooke a ouvert à Dakar sa deuxième école en Afrique sub-saharienne après Conakry en 2010. Il s'agit d'un réseau d'établissements offrant des formations technique menant aux diplômes AEC (Attestation d'Etudes Collégiales) pour le marché du travail. Dans le cadre de l'élargissement et de l'approfondissement de son programme de formation au niveau Licence, le campus de Dakar, dénommé « Ecole supérieur, internationale privée-Académie de Sherbrooke » a obtenu une autorisation du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ces formations ouvertes à l'international, sont menées en partenariat avec la Fédération Européenne des Ecoles « FEDE », dont les programmes de Bachelor et Master Européens sont reconnus par IACBE (The International Assembly for Collegiate Business Education). Cette disposition favorise la mobilité des diplômés.

Le programme pédagogique repose sur l'Approche par Compétence (APC). Les programmes de licence sont structurés suivant le modèle LMD et en conformité avec les exigences du Ministère de l'Enseignement supérieur du Sénégal.

Ces programmes de licence portent sur la Gestion et dans les spécialités ci dessous :

- Administration et gestion des affaires ;
- Entreprenariat – Ressources humaines ;
- Banques – Finances.

Dans son organisation, l'Ecole supérieur, internationale privée-Académie de Sherbrooke a mis en place un organigramme comportant la Direction Générale et la Direction Pédagogique organisées comme suit :

Pour la Direction Générale:

- une Direction administrative
- une Direction financière et Qualité
- un Service Scolarité

- un Service CARE

Pour la Direction de la pédagogie

- Un Département Supérieur
- Un Département Formation continue
- Un Département professionnel
- Un Département Informatique
- Un Département E- Learning

Le règlement intérieur, les conditions de recrutement d'enseignants, les conditions de recrutement d'étudiant, les conditions de passage et de délivrance des diplômes sont décrites en procédures.

1.2-Missions

La vision de l'Ecole supérieure Internationale privée –Académie de Sherbrooke /Dakar est une Afrique socialement et économiquement développée, résultat de l'apport de ses fils, des cadres hautement compétents, formés sur le sol africain, pour servir l'Afrique et en tenant compte surtout des fortes sollicitations et des caractéristiques de l'environnement de l'enseignement supérieur au Sénégal.

Dans le but d'atteindre ces objectifs préfixés, l'Académie de Sherbrooke/Dakar décline ses missions en cinq (5) points principaux :

- Former les futures élites managériales des Entreprises Africaines dans un esprit d'ouverture internationale, de performance, et de challenge ;
- Aider les cadres en activité à se mettre à niveau en se remettant en question et s'adapter efficacement aux changements qui s'opèrent dans leur environnement ;
- Accompagner les entreprises et institutions africaines dans leurs mutations stratégiques ;
- Contribuer activement au développement qualitatif de l'enseignement de la gestion en Afrique de manière générale et au Sénégal en particulier par la conception et la maîtrise d'outils pédagogiques innovants grâce à la promotion de la recherche ;
- Contribuer à la réorientation éventuelle de notre système d'enseignement supérieur le rendant plus flexible et ouvert sur les réalités de la mondialisation.

1.3 L'Offre de formation

L'Ecole supérieure Internationale privée –Académie de Sherbrooke/Dakar offre plusieurs formations dans ses différents départements pédagogiques. Les diplômés de de l'établissement ont la possibilité:

- d'intégrer les entreprises industrielles et commerciales dès leur sortie ;
- de poursuivre des études de 2ème et 3ème cycles,
- de créer leur propre entreprise sous tutorat de l'Ecole dans les premières années.

- Département Enseignement Supérieur

Ce Département est en charge de la formation en Licence de Management (BAC+3), autorisé par l'Etat du Sénégal. Il comporte un enseignement pluridisciplinaire sur des programmes de Finance, Marketing, Audit et Contrôle de Gestion, Communication, Gestion des Ressources Humaines.

- Département Programme Anglophone

Il s'agit du même programme que celui du Département Enseignement Supérieur, délivré en anglais, depuis la première année jusqu'à la licence.

- Département Formation Continue

Ce Département prend en charge la formation continue, offrant aux entreprises une plateforme pédagogique ayant pour objectif la mise à niveau qualitative et permanente de leurs ressources humaines.

- Département Informatique

Il s'occupe présentement de la gestion du dispositif TIC. Dans la perspective de diplômation, ce département prendra en charge la formation en Génie informatique (génie logiciel et réseaux).

- Département Enseignement Professionnel

Ce Département se consacre exclusivement à la formation professionnelle qui se répond à des besoins de compétences et de connaissances pratiques nécessaires à la maîtrise d'un métier.

- Département Langues

Ce Département vient d'être créé et les compétences sont orientées vers l'anglais dans un premier temps.

- Département E-Learning

Ce Département est créé depuis le mois de Mars 2014 pour permettre, dès la rentrée prochaine, de lancer plusieurs formations diplômantes à distance grâce à son intranet et sa plateforme e-learning. Ce Département est conçu pour offrir l'ensemble des formations dispensées dans SHERBROOKE/Dakar.

- Département Formation non Diplômante

Ce Département est dans l'espace de la formation professionnalisantes pour renforcer les ressources humaines des entreprises à travers une série de modules spécifiques dénommés *Certifications de Compétences Professionnelles*. Ces certificats sont délivrés à l'issue des séminaires de formation.

2. Avis sur le rapport Auto-évaluation

L'Ecole supérieure Internationale privée –Académie de Sherbrooke/Dakar, dans son intégration au système de management de la qualité a soumis un rapport d'auto évaluation institutionnelle à l'accréditation de l'ANAQ-SUP.

A cet effet elle a installé un Comité de Pilotage de huit membres qui a préparé et soumis à l'ANAQ-SUP un rapport d'autoévaluation.

Selon la Direction de l'établissement, la mise en place du dispositif d'assurance qualité a été donc participative et inclusive à la fois. Elle a débuté par une communication et une sensibilisation de tous les acteurs, (Direction Générale, les Enseignants, les Etudiants, Personnel Administratif et Technique(PATS) en les associant à l'élaboration de la déclaration de la Politique Qualité jusqu'à l'élaboration des procédures.

Dans le rapport d'autoévaluation, le renseignement de chacun des différents standards, a été l'objet d'un consensus dégagé par les représentants des différentes composantes.

Le document finalisé a été soumis à la validation par une assemblée composée de tous les acteurs. Le rapport d'autoévaluation peut donc être considéré comme une émanation de toutes les réalités de l'Ecole supérieure Internationale privée –Académie de Sherbrooke.

Dans sa forme, le rapport d'autoévaluation fourni par l'Ecole supérieure Internationale privée –Académie de Sherbrooke /Dakar s'est conformé au canevas du référentiel de l'ANAQ-SUP. Dans ce rapport, l'essentiel des standards a été renseigné. Dans le fonds, quelques insuffisances sont notées. Ces insuffisances notées par rapport aux différents standards de l'ANAQ-SUP et les recommandations formulées sont indiquées au point 5 du présent rapport.

3. Description de la visite

L'équipe d'évaluateurs de l'ANAQ-SUP composée de Monsieur El hadji Samba Ndao SYLLA, (Président) de Monsieur Ababacar DIENG, (Rapporteur) et du Docteur Ely Madiodio FALL, (Membre), a effectué la visite à l'Académie de Sherbrooke/Dakar, le mardi 8 Juillet 2014 de 09H30 à 15h00.

Organisation et déroulement

Les travaux se sont déroulés en trois étapes :

Une séance de travail avec l'équipe de Direction de l'Académie de Sherbrooke/Dakar comportant les Responsables ci-après

NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS
Hicham BECKKALI,	Directeur Général
Docteur Salla Dior DIENG	Directeur Pédagogique
Serigne DIOUF	Directeur Administratif
Issa GUEYE	Chef Département Supérieur
Nassam TANTE	Chef Département Informatique
Fatimata DIOUF	Chef Service CARE
Khadija NDIAYE	Secretariat
Congo Prisca OUEGRAOGO	Chef service Scolarité

La rencontre qui a duré de 9h30 à 12h30, a permis aux responsables de l'Académie de Sherbrooke/Dakar, de présenter l'établissement, son organisation et ses programmes de formation. Elle a été suivie de discussions au cours desquelles plusieurs points ont été approfondis et des documents (éléments de preuve) fournis. Cette rencontre a permis également de valider l'agenda de la journée, exécuté comme suit :

La visite des locaux qui a duré de 12h30-13h00, a permis de constater le dispositif d'hygiène et de sécurité mis en place. Elle a permis également d'apprécier l'adéquation des pièces dédiées aux enseignements, à l'administration et autres dépendances (toilettes restauration...)

De 13h00-14h30, nous avons rencontré et échangé successivement avec des étudiants (2 étudiants) ; des PATS (3 agents) et des enseignants (2). Les termes de ces rencontres et échanges ont essentiellement porté sur les conditions de vie et d'étude, la prise en charge sociale et les motivations. Nous avons cherché à corroborer les informations recueillies aux différentes sources (rapports écrits, équipe de direction, enseignant, étudiants et PATS).

De 14h30 à 15h00, en présence des principaux responsables notamment le Directeur Général et le Directeur Pédagogique nous avons tenu une séance de restitution orale de éléments recueillis et des recommandations.

Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises)

En résumé la visite est déroulée dans d'excellentes conditions, et aucune difficulté n'a été notée. Le travail d'évaluation a été facilité par la bonne prestation de l'équipe de direction et la mise à disposition des documents requis.

4. Appréciation au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (analyse des standards)

✓ 5.1-champ d'évaluation 1 : stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

STANDARD 1.01

L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social.

Appréciations globales du standard : ATTEINT

La mission et les objectifs de l'institution sont clairement définis dans son plan stratégique 2013-2017. Dans un souci d'amélioration continue, l'Institution cherche toujours à recadrer sa mission par rapport à ses objectifs de développement mais surtout en tenant compte des fortes sollicitations et des caractéristiques de l'environnement de l'enseignement supérieur au Sénégal.

STANDARD 1.02

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciations globales du standard : ATTEINT

Les textes réglementaires portant création, organisation et fonctionnement de Sherbrooke/Dakar existent. L'organigramme et le règlement intérieur sont affichés. Le PER est impliqué dans les processus de décision mais l'institution doit mettre en place une politique incitative afin de maintenir de façon permanente dans l'établissement le PER.

STANDARD 1.03.

L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciations globales du standard : *ATTEINT*

L'Institution dispose des personnels et de structures adéquates pour assumer sa mission conformément à son plan stratégique.

STANDARD 1.04.

Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche

Appréciations globales du standard : *ATTEINT*

Toutes les activités sont financées à partir des frais d'écologie payés par les étudiants et des subventions fournies par Sherbrooke Canada. Le contrôle comptable et de gestion est assuré par un cabinet externe.

STANDARD 1.05

L'Institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciations globales du standard : *ATTEINT*

L'institution a mis en place le Comité de pilotage qui a fait un travail de base. Ce comité évolue vers la Cellule Interne d'Assurance Qualité (C.I.A.Q.) qui doit poursuivre et pérenniser le système de qualité dans l'établissement.

STANDARD 1.06.

L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits

Appréciations globales du standard : *ATTEINT*

La gestion participative et consensuelle de l'établissement et le périmètre élargis du CARE sont des prédispositions qui permettent jusque là de prévenir et de gérer les conflits.

Mais l'institution gagnerait à formaliser une structure de gestion des conflits.

✓ 5.2- Champ d'évaluation2 : offre d'études et de formation

STANDARD 2.01

L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

Appréciations globales du standard : *ATTEINT*

Les diplômes offerts sont actuellement la Licence (BAC 3) et plus tard, le Master (BAC 5). Ces offres de formation correspondent aux objectifs de formation de l'enseignement

supérieur. Ces offres sont établies et exécutées conformément aux exigences du système LMD.

STANDARD 2.02.

L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciations globales du standard : ATTEINT

L'Institution fait partie d'un réseau d'écoles basées en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord. Certains enseignements sont dispensés par des professeurs du nord qui interviennent en mission courte durée. Cependant la mobilité d'étudiants (dans le sens Dakar vers l'extérieur) et d'enseignants (de l'extérieur vers Dakar) devrait être développée davantage et dans les deux sens.

STANDARD 2.03.

L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions

Appréciations globales du standard : ATTEINT

L'institution a défini dans son Règlement intérieur toutes les conditions de recrutement, les conditions d'études, les modalités des évaluations ainsi que les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques.

STANDARD 2.04.

L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion Professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés

Appréciations globales du standard : ATTEINT

L'institution a mis en place le service CARE qui se charge de l'insertion et du suivi des diplômés.

STANDARD 2.05

L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciations globales du standard : NON ATTEINT

L'institution a précisé avoir fait sa dernière révision des programmes en Avril 2014 pour prendre effet à partir de la prochaine année académique qui débute en Septembre, mais aucun document n'a été présenté dans ce sens.

✓ **5.3- Champ d'évaluation 3 : recherche**

STANDARD 3.01

Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciations globales du standard : NON ATTEINT

Des membres du PER sont associés à des activités de recherche qui ne sont pas forcément des programmes cadres propres à l'Institution.

STANDARD 3.02

L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation

Appréciations globales du standard : *NON ATTEINT*

Aucun document ou explication plausible n'a été fourni.

- ✓ **5.4- Champ d'évaluation 4 : personnel enseignant et/ou de recherche**

STANDARD 4.01.

Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques

Appréciations globales du standard : *ATTEINT*

L'institution organise le recrutement des enseignants sur la base de procédure et le niveau requis est généralement le Master avec 05 ans d'expérience ou le Doctorat (cv présentés). La sélection est faite sur dossier puis après entretien.

STANDARD 4.02

L'institution régit la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciations globales du standard : *NON ATTEINT*

L'institution organise des formations pour ses enseignants mais cela devrait être amélioré.

STANDARD 4.03

L'institution conduit une politique durable de la relève.

Appréciations globales du standard : *NON ATTEINT*

L'institution est toute jeune. Elle mène une politique dans ce sens mais les résultats sont timides.

STANDARD 4.04

L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciations globales du standard : *NON ATTEINT*

L'institution n'est pas encore dotée de ce service.

- ✓ **5.5-Champ d'Evaluation 5 : personnel administratif, technique et de service(pats)**

STANDARD 5.01

Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciations globales du standard : ATTEINT

Toutes les procédures de recrutement du PATS sont élaborées et mises en place et les PV sont disponibles.

STANDARD 5.02

L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciations globales du standard : ATTEINT

La formation continue et le perfectionnement sont institués pour le PATS. Cependant, l'institution doit mettre en place une politique d'incitation salariale pour conserver le PATS.

✓ **5.6- Champ d'Evaluation 6 : étudiants**

STANDARD 6.01

Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciations globales du standard : ATTEINT

La réglementation concernant les conditions de recrutement d'admission et de passage en classe supérieure des étudiants est bien établie et connue. Les modalités de recrutement sont appuyées par des procédures.

STANDARD 6.02

L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée

Appréciations globales du standard : ATTEINT

Le standard est respecté.

STANDARD 6.03

L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciations globales du standard : ATTEINT

Les statistiques sont disponibles mais gagnerait à les améliorer.

STANDARD 6.04

Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciations globales du standard : ATTEINT

Les ratios sont acceptables :

-Ratio enseignants/ étudiants : 01 enseignant pour 3 étudiants

-Enseignants permanents/ enseignants non permanents : 8/40

-Enseignant de rang A/ autres enseignants : 2/40 dont un permanent et un associé

STANDARD 6.05

L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

Appréciations globales du standard : ATTEINT

L'institution a mis en place le CARE qui est le Centre d'aide à la réinsertion chargé de conseiller les étudiants.

STANDARD 6.06

L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciations globales du standard : NON ATTEINT

Des mesures sont prévues comme la construction de rampes pour ceux qui ont une mobilité réduite mais doivent être améliorées selon la nature de l'handicap.

✓ 5.7- Champ d'Evaluation 7: infrastructures et équipements

STANDARD 7.01

L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciations globales du standard : ATTEINT

L'institution dispose d'une installation et des équipements performants pour l'enseignement (salles de classe, équipement en machines de tous les étudiants, WIFI intégral, intranet, Système d'information. Bibliothèque numérique Cafeteria, Espace détente, Cuisine Issue de secours, Fontaines d'eau Extincteurs en état de fonctionnement, Energie solaire de secours).

STANDARD 7.02

Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité

Appréciations globales du standard : ATTEINT

L'institution dispose de moyens informationnels de qualité : site web, bibliothèque numérique connectée à des bases de données bibliographiques internationales; wifi généralisé.

STANDARD 7.03

L'institution dispose d'un dispositif de secours visible, communiqué et compris.

Appréciations globales du standard : ATTEINT

L'institution a mis en place un dispositif d'évacuation et de secours visible. Nous avons suggérer d'améliorer le dispositif de secours par une boîte de pharmacie pour les urgences.

✓ 5.8- Champ d'évaluation 8 : coopération

STANDARD 8.01

L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciations globales du standard : *ATTEINT*

L'institution est intégrée à un réseau international d'Ecoles. Au niveau national, des projets partenariats existent mais doivent être matérialisés par des signatures.

✓ 5.9- Champ d'évaluation 9 : information et communication

STANDARD 9.01

Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciations globales du standard : *ATTEINT*

L'institution dispose d'un système d'information qui est globalement satisfaisant pour la prise de décision par les PER et PATS.

STANDARD 9.02

Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciations globales du standard : *ATTEINT*

L'institution dispose d'un système d'information et de communication interne performant. Au niveau externe l'accès à la plateforme offre un espace d'information et de dialogue.

Cependant le partenariat avec les organisations professionnelles et le secteur privé doit être amélioré.

5. Points forts de l'institution

- Un nombre d'étudiants limité par classe
- Des cours dispensés en français et en anglais
- Un taux d'encadrement assez élevé
- Un système d'information et de communication satisfaisant
- Un équipement pédagogique suffisant, adéquat et performant
- Une assurance santé pour les PATS et pour les étudiants
- Une prise en charge des cotisations sociales pour le personnel de service
- Un service Conseil et Assistance pour la Réinsertion professionnelle des Etudiants (CARE) et qui joue le rôle d'intermédiation et de facilitation.
- Un partenariat en réseaux d'établissements

6. Points faibles de l'institution

- Marketing insuffisant à améliorer pour l'attractivité de l'Institution
- Un faible nombre de professeurs de rang A (1 seul).
- Un partenariat peu développé avec le secteur privé.
- Une infrastructure immobilière très coûteuse et qui offre peu de possibilité d'extension

7. Appréciations générales

On sent beaucoup d'effort consenti dans l'organisation, le fonctionnement et les moyens matériels et humains. Cependant, quelques points sont à renforcer.

C'est pourquoi, l'équipe d'évaluation commise par l'ANAQ-Sup formule les recommandations indiquées au point 9 suivant.

8. Recommandations à l'institution

L'équipe d'évaluation de l'ANAQ-Sup formule les recommandations suivantes :

- mettre en place un Conseil chargé de l'orientation scientifique de l'établissement;
- faire évoluer le comité de pilotage vers la formation d'une cellule d'AQ ;
- renforcer le CARE dans sa mission de médiation ou créer une structure de gestion des conflits ;
- rassembler sur un document unique, complet et accessible, toutes les procédures pour constituer un manuel de fonctionnement administratif et financier qui définit les relations hiérarchiques et fonctionnelles des personnels, ainsi que les tâches et responsabilités ;
- mettre en place une boîte de soins infirmiers premiers secours ;
- renforcer la disponibilité d'extincteur notamment dans l'espace restaurant/caféteria ;
- envisager un plan de développement infrastructurelle propre à l'institution ;

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Encourager l'établissement à poursuivre les efforts d'amélioration de la qualité ;
- Surveiller la mise en place de moins pour résoudre les points faibles ;

10. Proposition d'avis

Agrément définitif recommandé